

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'Association des Résidents des Pléiades ARP  
du 5 juin 2015 au restaurant des Pléiades aux Pléiades.

---

Le président, M. Yves Membrez, ouvre l'assemblée à 19h35. Madame Schneiter prend la parole en début d'assemblée pour rappeler le décès en début d'année de madame Membrez, maman de notre président qui était très attachée aux Pléiades, ainsi que le décès du papa de MM. Vincent Beringhs et Ferdinand Volet, membres de l'ARP. Un moment de silence est demandé

Les membres présents sont au nombre de 47 et 16 excusés.

L'ordre du jour proposé ci-dessous est accepté à l'unanimité.

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 6 juin 2014
2. Rapport du caissier et de la commission de vérification des comptes pour l'année 2014
3. Rapport du comité sur l'activité 2014
4. Discussion des différents rapports
5. Election du comité
6. Election de la commission de vérification des comptes
7. Proposition du comité : Fixation de la cotisation 2016
8. Admission –Démission –Radiation
9. Propositions individuelles et divers
10. Discussion générale

Le Président nous annonce que l'Assemblée a été régulièrement convoquée par lettre du 4 mai 2015 conformément à l'article 8 des statuts. Il ouvre la discussion sur l'approbation de l'ordre du jour et nous rappelle que l'on ne peut prendre de décision que sur des points qui figurent à l'ordre du jour et que les propositions individuelles doivent être parvenues préalablement au comité, jusqu'au 31 mai 2015 pour être portées à l'ordre du jour. Dans le cas contraire, elles ne sont pas traitées. Mais sous la « pression » des dames du comité, un point 10, discussion générale, a été ajouté pour permettre à tout un chacun de prendre la parole pour exprimer une opinion ou un vœu, vu que c'est le seul moment où les membres de l'Assemblée pourraient participer.

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée du 6 juin 2014

Correction du PV, l'Assemblée avait eu lieu le 6 juin et non le 7 comme indiqué.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale est à disposition sur le site et peut être demandé sur papier. Il n'est donc pas lu, mais approuvé avec remerciements à son auteure.

## 2. Rapport du caissier et de la commission de vérification des comptes

Notre caissier M. Michel Duc nous présente les comptes. Au 31 décembre 2014, la fortune de l'association se monte à Fr. 18'775.53 avec un excédent de recettes de Fr. 550.90 M. Duc nous signale que 103 membres ont payé leurs cotisations sur 111 cotisants et remercie les membres présents.

Les comptes ne soulèvent aucune question, et suite au rapport des vérificateurs lu par Mme Patricia Bonjour, l'Assemblée approuve ceux-ci à l'unanimité avec remerciements et donne décharge au caissier pour son travail.

## 3. Rapport du comité sur l'activité 2014

### M. Membrez

M. Membrez annonce que le comité s'est réuni à trois reprises durant cette année, en novembre 2014, mars et juin 2015 comme chaque année. Les affaires traitées sont :

- ✚ l'organisation des Fêtes de la St Nicolas et de la St Jean des manifestations qui ``roulent`` sans problèmes et qui réjouissent toujours nos membres.
- ✚ Le contenu de l'excellent bulletin dont vous avez reçu l'édition 2014 nous parle entre autre des alpages et relate les inondations du 27 avril dernier. L'éditorial relativise à juste titre l'évènement en mentionnant entre autre les misères de ce monde, le tremblement de terre au Népal. Un grand merci à Anne-Laure Emmenegger et à son frère Denis Schneiter pour le contenu et le contenant.
- ✚ Les tribulations de l'AVPRS dont nous parlera notre vice-présidente.
- ✚ Le suivi de notre opposition à la buvette en l'Aplayau (maximum 50 places assises) : notre opposition a été levée ainsi que cela nous a été signifié par une lettre de la Municipalité le 18.12.2014.
- ✚ Suite à une pétition adressée à notre association par 9 riverains de la partie inférieure du sentier des Planètes, nous sommes intervenus sans succès notable auprès du GoldenPass et de la Municipalité. Nous remercions cette dernière d'avoir néanmoins organisé une séance le 19.11.2014

Notre commune a engagé une démarche de rapprochement avec sa voisine de St-Légier La Chiesaz. L'ARP suivra ce processus de haut car finalement, que les résidents permanents habitent Blo-Gier ou St-Blonay n'est pas essentiel puisque nous sommes aux Pléiades.

### Mme Stegmann

Notre vice-présidente représente notre association lors de l'Assemblée Générale de la FVARS (Fédération Vaudoise Association des Résidents Secondaire) qui se tient une fois par année, mais qui depuis la démission fin 2013 de M. Monnat n'a plus eu lieu. Pour le moment il y a un peu de flou.

Madame Stegmann remercie toutes les personnes qui œuvrent pour le bien de l'association.

### Mme Dubois

Mme Dubois nous parle des 2 manifestations qui se déroulent durant l'année, de jolis moments de partage et remercie Daisy et Etienne Plumettaz pour la soupe de la St- Nicolas et Nicole et Paul Gaillard pour la broche de la St-Jean.

### Mme Schneiter

### Coordination des Pléiades

J'étais présente aux 2 séances de la coordination des Pléiades le 13 novembre 2014 et le 21 mai 2015. La séance de l'automne sert principalement à mettre en place les divers projets relatifs à la saison de ski et éventuellement régler les problèmes de l'année écoulée.

M. Stöckli, responsable des pistes de fond, nous signale que des améliorations ont été apportées aux parcours des pistes de fond grâce aux communes qui ont effectué des coupes de bois. Il nous avise aussi que celles-ci pourront être tracées la journée en cas de forte chute de neige, pour autant que les machines soient équipées d'un gyrophare et d'un klaxon pour annoncer leur présence, contrairement aux pistes de ski qui, une fois les pistes ouvertes, ne peuvent être damées, comme je vous l'avais annoncé l'an dernier. A noter qu'en 40 ans, aucun accident dû aux machines n'est à déplorer.

M. Ladine, responsable de la piste VTT, nous informe que la piste est en ordre et ils espèrent que de nombreuses personnes l'utiliseront dès le printemps prochain. M. Schneiter, municipal, nous fait remarquer à ce sujet que malgré de nombreuses rencontres avec les propriétaires de la ferme de Bondenoce, aucun accord n'a pu être trouvé pour pouvoir homologuer cette piste même s'ils reconnaissent que ces jeunes entretiennent très bien la piste et que plus aucun dégâts n'est à déplorer. Il n'y a pas de solution. M. Rosatti responsable de la gare de Blonay nous informe que dès décembre 2015, le secteur de Lally sera compris dans les zones tarifaires Mobilis. Je lui avais demandé si les travaux qui seront entrepris nécessiteront la fermeture provisoire d'une partie de la ligne et sa réponse a été négative.

M. Cochard déplore le fait qu'il n'y ait plus de restaurant à Lally, Mme Schneiter lui signale que l'un des objectifs des membres du groupe de travail de l'Espace Régional des Pléiades consiste à trouver un tenancier susceptible de dynamiser les activités aux Pléiades.

En ce qui concerne la séance de mai, M. Dumusque qui est membre de la Coopérative des Pléiades qui gère l'ensemble du domaine skiable nous annonce qu'un groupe de personnes s'est mise au travail pour le remplacement du téléski de la Châ. La volonté de tous est de garder celui-ci, car c'est un plus et une nécessité pour le développement et l'activité du domaine. M. Schneiter, quant à lui, nous avise que l'Espace régional des Pléiades va être mis à l'enquête prochainement avec une extension pour des dortoirs, si tout va bien les travaux pourraient commencer au printemps prochain. Il nous a aussi annoncé la réparation de la passerelle des Guedères qui est à nouveau utilisable ainsi que l'ouverture très prochaine de la buvette des Mossettes, les travaux étant terminés. Lors de cette séance, j'ai demandé à ce qu'un panneau soit posé en-dessus de la gare de Lally pour signaler les pistes de ski de fonds et de luge pour les personnes qui arrivent avec le train, car rien n'existe et de plus en plus de monde utilisent les transports publics et nous sommes très souvent interpellés par ceux-ci. M. Cochard nous signale que M. Gasser, ancien directeur des écoles à la retraite, s'occupe de remettre en ordre tous les écriteaux des chemins pédestres de la région.

Nous n'avons pas participé au Marché de Noël car il avait lieu en même temps que notre St-Nicolas, ce qui va probablement survenir dorénavant chaque année. Pour le tournoi de boule, malheureusement pas assez de personnes intéressées donc nous n'y sommes pas allés non plus.

#### Astropléiades :

Notre Président ayant été pris dans les bouchons dû à un accident comme beaucoup de membres de cette Association dont le conférencier, j'ai représenté l'ARP lors de son Assemblée Générale car je voyage en train.

Actuellement, l'équipe est composée de 5 guides, et grâce au beau temps du mois d'avril et des compétences de Messieurs Plumettaz et Cochard, le site est opérationnel depuis début mai.

Leurs objectifs pour cette année 2015 et la mise en place d'un nouveau site interne ainsi qu'un nouveau mini guide.

2 manifestations sont prévues, dont l'une le 25 juillet avec la création d'un atelier cadran solaire qui fera suite à la visite gratuite du site avec apéro et grillades. Pour ceux qui le désirent, j'ai des bulletins d'inscriptions avec le programme à votre disposition. La suivante aura lieu le 15 août. Il s'agit d'une soirée étoile filante avec un conférencier et aussi grillades comme tous les samedis de juillet et août.

#### Mme Emmenegger

Nous annonçons que le prochain bulletin parlera entre autres des jeunes de notre région qui ont un talent et que nous désirons vous présenter. Si vous avez des idées ou vous connaissez quelqu'un, vous pouvez aller sur le site de l'ARP qui a été entièrement refait et qui est attractif pour laisser vos idées. Merci à Denis Schneiter pour son travail sur ce site.

#### 4. Discussion des différents rapports

Pas de discussions sur les différents rapports.

#### 5. Election du comité

Notre Président nous lit la lettre de Michel Duc notre caissier qui nous donne sa démission pour cause de départ de notre région, son épouse et lui vont retrouver leurs racines à Oron. Monsieur Duc très ému, remercie l'assemblée et dit qu'il nous regrettera. Nous aussi.

Le comité propose M. Jean-François Coderey pour le remplacer.

M. Coderey est résident secondaire, il habite Yvorne mais vient très régulièrement dans le chalet qui appartenait à la famille de son épouse anciennement Von Gunten mais dont ils sont propriétaire depuis peu. C'est là que ses enfants et maintenant petits-enfants passent une grande partie des vacances et les week-ends.

M. Coderey et les autres membres du comité qui se représentent in corpore sont élus par acclamations.

#### 6. Election de la commission de vérification des comptes

M. Gilbert Maillard et M. Marc Emmenegger sont élus comme vérificateurs.

M. Gabriel Dubois comme vérificateur suppléant.

#### 7. Propositions du comité

A l'unanimité, il est décidé que la cotisation reste à Fr 30.- par famille comprenant : parents et enfants mineurs ou à charge des parents.

#### 8. Admission – Démission- Radiations

Pas d'admission cette année.

Une démission M.et Mme Cavin-Vauthey pour cause de maladie.  
Une radiation.

#### 9. Proposition individuelles

Pas de propositions individuelles.

#### 10. Discussions générales

M. Jan représentant le GoldenPass nous annonce qu'il y a eu env. 50000 personnes qui sont montées avec le train en 2014. Les mois les plus populaires sont janvier et février grâce au ski et mai et juin pour les narcisses. Le service marketing et développement fait de grands efforts pour promouvoir la région. Au printemps, ils peuvent compter sur une forte proportion de Suisse Allemand et d'étrangers.

Ils ont instauré aussi un concept senior pour les périodes creuses.

Le nouveau matériel roulant sera prêt fin 2015 et mais pas mis en service avant 2016 (test essais...)

Le projet de renouvellement de la gare des Pléiades dû à l'obligation de mettre au norme le rehaussement des quais pour les personnes à mobilité réduite avant 2023 nécessite un allongement des quais et un quai sur la deuxième voie pour permettre aux skieurs de pouvoir descendre directement du bon côté pour éviter de traverser les voies.

M. Emmenegger demande si le franchissement des voix par le passage à niveau sera aussi de plein pied, la réponse est oui.

L'assemblée se termine à 20h27

Nous nous retrouvons pour un apéritif encore ensoleillé sur la terrasse du restaurant et pour env. 40 personnes autour d'une assiette très appréciées.

Pour certain, le retour se fera sous la pluie, les moins pressés descendront au sec.